



RIOCM | REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL

Analyse du budget provincial du Québec 2019-2020

**Premier budget de la
Coalition avenir Québec :
Des bonnes nouvelles, mais...**

Budget provincial 2019-2020

Premier budget de la Coalition avenir Québec : Des bonnes nouvelles, mais...

Le 21 mars dernier, le ministre des Finances, Éric Girard, déposait le premier budget du gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ). Ce n'était un secret pour personne : il bénéficiait d'une grande marge de manœuvre héritée des années d'austérité imposée à la population québécoise par les libéraux.

Certes, le budget 2019-2020 contient des bonnes nouvelles, notamment pour le milieu communautaire. Toutefois, les réinvestissements massifs qui étaient nécessaires dans les services publics et les programmes sociaux ne sont pas au rendez-vous.

Selon les prévisions, le gouvernement du Québec devrait engranger des surplus budgétaires de 2,7 à 4 milliards (G\$) par année jusqu'en 2023-2024¹. Plutôt que d'investir cet argent en santé et services sociaux, en éducation ou encore pour lutter véritablement contre les changements climatiques, la CAQ a choisi de prioriser le remboursement de la dette. Pour 2019-2020, 2,5G\$ seront versés au Fonds des générations qui est affecté exclusivement au remboursement de la dette du Québec.

Financement des organismes communautaires

En campagne électorale, François Legault s'était engagé à offrir un meilleur soutien aux organismes communautaires. Bien qu'une grande partie des investissements pour 2019-2020 provienne des engagements du précédent gouvernement, on retrouve dans le budget Girard 40 millions (M\$) d'argent neuf sur une somme totale de 70M\$. Selon les informations recueillies par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)², ce montant est réparti comme suit :

- 35 M\$ pour le [Programme de soutien aux organismes communautaires \(PSOC\)](#) qui finance les groupes en santé et services sociaux;
- 13M\$ pour le [Fonds d'aide à l'action communautaire autonome \(FAACA\)](#) qui finance principalement les groupes en défense collective des droits;
- 10M\$ pour [les organismes communautaires famille](#), dont 1M\$ pour les haltes-garderies;
- 1,1 M\$ pour le [Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation \(PACTE\)](#);
- 6 M\$ pour le [Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation](#);
- 4,3M\$ pour les [organismes en immigration](#);
- 0,9M\$ pour les [corporations de développement communautaire \(CDC\)](#).

Bien qu'il s'agisse de très bonnes nouvelles pour plusieurs organismes, il est important de souligner que ces sommes sont loin des 475M\$ revendiqués par la campagne Engagez-vous pour le communautaire. De plus, mentionnons que certains secteurs de l'action communautaire autonome ont été oubliés et ne bénéficieront pas d'un rehaussement de leur financement à la mission, notamment l'environnement, les loisirs, les médias communautaires ou encore la solidarité internationale³.

Autres mesures touchant les organismes communautaires

- 0,5 M\$ pour le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques qui offre une aide aux projets favorisant l'acquisition de ces habiletés pour les enfants âgés de 5 ans ou moins.
- 0,3 M\$ pour le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents qui offre une aide financière aux projets communautaires visant à rejoindre les parents et à leur offrir les moyens de participer activement au développement de leurs jeunes enfants.
- 0,2 M\$ pour le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement qui vient en aide aux organismes à but non lucratif responsables d'établissements destinés aux femmes et aux jeunes de 28 ans ou moins qui sont victimes de violence familiale.
- 3M\$ pour la prolongation du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation d'une année supplémentaire.

Santé et services sociaux

En santé et services sociaux, le gouvernement Legault prévoit un investissement de 801M\$ et donc, une croissance des dépenses de 5,4% pour 2019-2020. Selon la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)⁴, une grande part de cet argent ira à la rémunération des médecins ainsi qu'au financement des établissements privés, ce qui laissera encore une fois les établissements publics sur leur faim.

Au cours des dernières années, les conditions de travail difficiles dans le réseau de la santé et des services sociaux ont maintes fois défrayé les manchettes. Bien qu'une somme de 215 M\$ soit prévue pour l'embauche de personnel, le budget Girard ne contient pas vraiment de mesure concrète pour régler cette crise.

Améliorer les conditions de vie des personnes âgées faisait partie des promesses phares de la CAQ en campagne électorale. L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)⁵ accueille d'ailleurs favorablement le budget 2019-2020, mais exprime tout de même certaines craintes.

En effet, les 900 lits annoncés en CHSLD nécessiteront l'ajout de services, de personnel et d'équipement afin d'assurer une bonne qualité de vie aux personnes hébergées. De plus, il faudra attendre le dévoilement de la politique nationale pour les proches aidants et aidantes pour savoir de quelle manière sera dépensé le 21M\$ dédié à cet effet.

Parmi les principales mesures en **santé et services sociaux** contenues dans le budget Girard, notons :

- 215M\$ pour l'ajout de personnel soignant dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les hôpitaux;
- 10 M\$ pour l'ajout de ressources dans les centres locaux de services communautaires (CLSC);
- 40M\$ pour consolider la présence des infirmières praticiennes spécialisées dans le réseau;
- 3M\$ pour la mise sur pied des cliniques d'hiver;
- 280M\$ pour les soins et services à domicile;
- 70M\$ pour l'ajout de 900 lits en CHSLD;
- 21M\$ pour mieux soutenir les aidants et aidantes naturels;
- 20M\$ pour bonifier l'allocation de dépenses personnelles pour les personnes hébergées dans le réseau;
- 3M\$ pour bonifier la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées;
- 48M\$ pour dépister les troubles d'apprentissage plus tôt chez les jeunes;
- 20M\$ pour valoriser le projet Aire ouverte pour la santé psychologique des jeunes;
- 18M\$ pour l'ajout d'effectifs se consacrant aux jeunes en difficultés et à la protection de la jeunesse.

Pendant la campagne électorale, François Legault avait fait de l'éducation sa grande priorité. Pour réaliser ses promesses, son gouvernement investira 230M\$ dans ce secteur, ce qui signifie une augmentation des dépenses de 5,1% pour 2019-2020.

Parmi les principales mesures **en éducation** contenues dans le budget Girard, notons :

- 36M\$ pour amorcer le déploiement d'un réseau universel non obligatoire de maternelle accessible aux enfants de 4 ans (250 nouvelles classes dès septembre 2019);
- 21M\$ pour offrir une heure de plus par jour d'activités parascolaires et d'aide aux devoirs dans 140 écoles secondaires;
- 20M\$ pour créer 150 nouvelles classes spécialisées;
- 25M\$ pour soutenir la réussite et la persévérance scolaire;
- 68M\$ pour mieux soutenir les enseignants et enseignantes et valoriser la profession;
- 54M\$ pour appuyer les régions et soutenir l'enseignement supérieur;
- 7M\$ pour démocratiser l'accès au loisir et au sport;
- 15M\$ pour favoriser l'accès à des sorties culturelles et enrichir le contenu offert dans les bibliothèques scolaires;
- 200M\$ pour uniformiser la taxe scolaire.

Certes, l'ajout de personnel dans les écoles pour soutenir les élèves en difficulté est une bonne nouvelle. Toutefois, il y a lieu de se demander pourquoi le gouvernement de François Legault n'en fait pas plus à ce niveau plutôt que d'investir dans les maternelles 4 ans ou dans une mesure fiscale régressive comme l'harmonisation de la taxe scolaire.

Selon la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)⁶, le nombre de nouvelles classes spécialisées annoncées dans le budget Girard est insuffisant compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves en difficulté dans les 3 000 écoles du Québec. Le même constat peut être fait pour l'augmentation des activités parascolaires et de l'aide aux devoirs, qui ne touche que 140 écoles secondaires.

Tout comme dans le réseau de la santé et des services sociaux, les conditions de travail dans le réseau de l'éducation sont de plus en plus difficiles. Le premier budget caquiste ne prévoit rien pour régler « les problèmes de surcharge, de manque de ressources matérielles et humaines ainsi que la rémunération non concurrentielle⁷».

Dès son premier budget, le gouvernement caquiste respecte plusieurs des engagements qu'il avait pris à l'égard des familles québécoises. Toutefois, il aurait pu aller bien plus rapidement dans certains dossiers étant donné de la marge de manœuvre financière dont il dispose.

Parmi les principales mesures **famille** contenues dans le budget Girard, notons :

- 42,2M\$ pour l'abolition sur 4 ans de la contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés (CPE et milieu familial);
- 28,4M\$ pour bonifier l'exemption des pensions alimentaires pour enfants à charge dans le calcul de programmes d'aide gouvernementaux;
- 2,2M\$ pour mettre sur pied une équipe de coordination de la lutte contre l'exploitation sexuelle d'enfant sur Internet;
- Faire l'examen de l'aide financière accordée aux parents d'un enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels.

Bien que le retour à un tarif unique pour les services de garde subventionnés (CPE et milieu familial) soit une bonne nouvelle, la CAQ aurait pu procéder bien plus rapidement. Selon la FSSS-CSN⁸, le gouvernement aurait aussi dû réinvestir dans ces réseaux pour que les 45 000 enfants en attente obtiennent une place.

La bonification de l'exemption des pensions alimentaires pour enfant à charge dans le calcul de l'aide sociale, de l'aide financière aux études, des aides au logement et de l'aide juridique est aussi une excellente nouvelle. Désormais, le montant de pension alimentaire pouvant être exempté du calcul de l'aide sociale passera de 100\$ à 350\$ par mois par enfant. Ce montant passera de 1 200\$ à 4 200\$ par année par enfant pour l'aide financière aux études et de 0\$ à 4 200\$ par année par enfant pour les aides au logement.

Comme le mentionne la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)⁹, la lutte contre le détournement des pensions alimentaires dure depuis plus de 15 ans et malgré le gain obtenu, les représentations devront se poursuivre pour obtenir l'exemption complète de ces montants.

Au cours de la campagne électorale, la CAQ a souvent répété que le soutien aux parents d'enfants lourdement handicapés n'était pas suffisant. Le parti de François Legault promettait d'ajouter 22M\$ au Supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels. Or, le budget Girard ne nous dit rien sur les sommes qu'il prévoit investir à partir de l'année prochaine pour améliorer l'aide accordée à ces familles.

Violences conjugale et sexuelles

Depuis le début de l'année 2019, des discussions ont lieu entre les partis politiques présents à l'Assemblée nationale concernant l'accompagnement des victimes de violences sexuelles. Dans son budget, le gouvernement de la CAQ annonce la mise sur pied d'un comité d'élues pour déterminer et recommander des moyens pour améliorer cet accompagnement. Il consacrera en 2019-2020 une somme de 10M\$ à cet effet.

Alors qu'on assistait à une bonification des services de soutien pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale l'année dernière, le budget Girard ne prévoit aucun développement de nouvelles maisons d'hébergement pour 2019-2020¹⁰.

Lutte contre la pauvreté et itinérance

La lutte contre la pauvreté est un autre enjeu qui était quasiment absent de la plateforme électorale de la CAQ. Malheureusement, cet enjeu est tout aussi absent du premier budget du gouvernement de François Legault. Si ce dernier mentionne souvent l'importance de créer des emplois payants, le budget de son gouvernement ne dit rien sur l'augmentation du revenu des personnes les plus pauvres de notre société. Rappelons que les prestations d'aide sociale ne permettent de couvrir que 53,8% des besoins de base selon la mesure du panier de consommation (MPC)¹¹.

Logement

La plateforme électorale de la CAQ ne contenait aucun engagement en matière de logement. Au Québec, 244 120 ménages locataires ont des besoins impérieux de logement¹² et les investissements prévus par le budget 2019-2020 sont insuffisants pour que la situation s'améliore.

Pour la première fois depuis la création d'AccèsLogis, aucune nouvelle unité de logement social n'est prévue dans le budget. Le montant octroyé à ce programme servira plutôt à pallier les dépassements de coûts et retards accumulés dans les projets depuis 10 ans.

Selon le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)¹³, il est inacceptable de ne pas financer la construction de nouvelles unités, alors que le Québec dispose d'importants surplus budgétaires. L'augmentation des sommes qui serviront à réaliser une partie des unités déjà annoncées dans les budgets précédents est tout de même une bonne nouvelle et annonce une amélioration du programme AccèsLogis.

Le regroupement dénonce aussi l'absence de nouvelles sommes pour l'entretien et la rénovation d'habitations à loyer modique (HLM). À Montréal seulement, l'Office municipal d'habitation (OMHM) aurait besoin de 265M\$ supplémentaires sur 5 ans pour remettre en état son parc locatif.

Soulignons tout de même la volonté du gouvernement de François Legault de diminuer les délais d'attente à la Régie du logement. Il reste à voir si le montant octroyé sera suffisant pour faire passer le délai moyen d'une première audience à 2 mois en 2021-2022. Enfin, le gouvernement Legault a annoncé son intention de procéder à une réforme de la Régie du logement. Il faudra bien sûr que celle-ci ait pour objectif de rendre le tribunal plus accessible aux locataires comme le revendique le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)¹⁴.

Parmi les principales mesures **en logement** contenues dans le budget Girard, notons :

- 13,5M\$ pour la réalisation des unités de logement AccèsLogis non réalisées;
- 0,1M\$ pour l'ajout d'unités de Supplément au loyer du marché privé pour des personnes en situation d'itinérance;
- 14M\$ pour le Programme d'adaptation de domicile qui aide les propriétaires de logements à assumer le coût des travaux nécessaires pour rendre ceux-ci accessibles et adaptés aux besoins des personnes handicapées;
- 5M\$ pour le programme Rénovation Québec qui appuie financièrement les municipalités qui veulent se doter de programmes pour la rénovation de logements dans des secteurs résidentiels dégradés;
- 3,8M\$ pour diminuer les délais de traitement des demandes à la Régie du logement;

Environnement

Le gouvernement ne peut plus nier l'importance d'agir pour limiter les impacts des changements climatiques. Bien que l'environnement ne soit pas une priorité de la CAQ, le budget 2019-2020 propose tout de même certains investissements dans ce secteur.

Comme le souligne l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)¹⁵, une grande majorité des investissements pour encourager le transport durable va à la prolongation du programme Roulez vert, ce qui encourage la croissance du parc automobile et donc, l'étalement urbain. De plus, les dépenses prévues pour le transport en commun dans le Plan québécois des infrastructures (PQI), qui ne prévoit que la réalisation du service rapide par bus (SRB) Pie IX, ne représente que le tiers des dépenses pour l'ensemble du réseau routier.

Parmi les principales mesures **en environnement** contenues dans le budget Girard, notons :

- 156,3M\$ pour la prolongation jusqu'en 2020-2021 du programme Roulez vert qui encourage l'acquisition d'un véhicule électrique et l'installation de bornes de recharge à domicile et au travail;
- 15M\$ pour la valorisation du transport alternatif;
- 2,5M\$ pour favoriser l'électrification des transports;
- 165,5M\$ pour accompagner les entreprises dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre;
- 10,1 M\$ pour l'adaptation des municipalités et des milieux de vie aux changements climatiques;
- 71.4M\$ pour l'implantation d'un service rapide par bus sur l'axe Pie-IX entre Laval et Montréal.

Conclusion

Bien sûr, il y a plusieurs bonnes nouvelles dans ce premier budget de la CAQ. Après les années d'austérité libérale et avec les surplus budgétaires dégagés, le gouvernement de François Legault aurait été bien mal avisé de ne pas investir dans les services publics, les programmes sociaux et le milieu communautaire. Malgré une conjoncture économique favorable, on ne peut toutefois pas parler d'un réinvestissement massif dans l'État québécois.

De plus, il faut rester vigilant puisque plusieurs informations restent à venir sur la manière dont ces investissements seront faits. En ce qui concerne le PSOC, espérons que les représentations faites suite aux derniers rehaussements auront porté fruit et que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'imposera pas de critères limitant l'admissibilité des organismes.

1. Hébert, Guillaume et Julia Posca. 2019. Premier budget Girard : Des surplus infinis, [en ligne] <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/analyse-du-budget-provincial-2019>.
2. Réseau québécois de l'action communautaire autonome. 2019. Budget 2019 : 70 millions pour les organismes communautaires, [en ligne] <http://www.rq-aca.org/blog/2019/03/22/budget-2019-70-millions-pour-les-organismes-communautaires/>.
3. Ibidem.
4. Fédération de la santé et des services sociaux. 2019. Budget 2019 : Le gouvernement forcé d'investir dans le personnel, mais continue d'augmenter le manque à gagner, [en ligne] <http://www.fsss.qc.ca/budget-investir-personnel-manque-gagner/#.XJkdXShKiUk>.
5. Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. 2019. Budget du Québec 2019-2020 : Les aînés sont devenus une priorité, [en ligne] <https://www.aqdr.org/budget-du-quebec-2019-2020-les-aines-sont-devenus-une-priorite/>.
6. Centrale des syndicats du Québec. 2019. Budget 2019-2020 : Ceci n'est pas le budget de l'éducation!, [en ligne] <http://www.lacsq.org/actualites/toutes-les-actualites/nouvelle/news/budget-2019-2020-cest-nest-pas-le-budget-de-leducation/>.
7. Ibidem.
8. Fédération de la santé et des services sociaux. 2019. Un budget qui confirme l'abandon du réseau des services de garde éducatif, [en ligne] <http://www.fsss.qc.ca/budget-2019-services-garde-educatif/#.XJpeShKiUk>.
9. Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec. 2019. Budget du Québec et pensions alimentaires pour enfants : Un moment historique pour des milliers de familles monoparentales!, [en ligne] <http://www.fafmrq.org/wp-content/uploads/2019/03/COMM-FAFMRQ-Budget2019-03-21.pdf>.
10. Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. 2019. Où iront les femmes et les enfants victimes de violence conjugale?, [en ligne] https://www.newswire.ca/fr/news-releases/ou-iront-les-femmes-et-les-enfants-victimes-de-violence-conjugale-838446011.html?fbclid=IwAR3SgN1AIPuvoVWwFEQ0BNXEA_ozgHVe7fdu4_amtgTRL2Q6S-hWMQXTK0cY.
11. Collectif pour un Québec sans pauvreté. 2019. Budget : Québec doit faire plus et mieux en matière de lutte contre la pauvreté, [en ligne] <http://www.pauvrete.qc.ca/budget-quebec-doit-faire-plus-et-mieux-en-matiere-de-lutte-contre-la-pauvrete/>.
12. Front d'action populaire en réaménagement urbain. 2019. Un budget injuste qui ferme les yeux devant une crise du logement bien réelle, [en ligne] <http://www.frapru.qc.ca/reactionbudgetgirard/>.
13. Ibidem.
14. Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. 2019. Régie du logement : Le RCLALQ réclame une véritable réforme pour les locataires, [en ligne] <https://rclalq.qc.ca/regie-logement-rclalq-reclame-veritable-reforme/>.
15. Hébert, Guillaume et Julia Posca. 2019. Op. cit.

RIOCM
753 Mont-royal Est
Montréal, Québec,
H2J 1W8

info@riocm.ca
www.riocm.ca
514 277-1118